

Université frères Mentouri - Constantine 1
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV
N°03 titre de l'année universitaire 2023-2024

Dans le cadre du suivi des activités pédagogiques du deuxième semestre, ainsi que de la préparation de la fin de l'année universitaire 2023-2024, suite aux recommandations de monsieur le Doyen formulées lors du conseil d'administration de la faculté N°32 datant du 10/03/2024, après la tenue du conseil pédagogique de l'université Constantine 1 le dimanche 07/04/2024, après avoir lancé l'appel à la tenue de la deuxième session des comités pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024 (du dimanche 14 au jeudi 18/04/2024), après la tenue de ces rencontres par toutes les équipes de formation, nous avons programmé, le jeudi 18/04/2024 à 09h30, au niveau de la salle de conférence, le conseil pédagogique N°03 de la faculté SNV.

Étaient conviés à cette réunion : le Doyen, le vice Doyen chargé de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints chargés de la pédagogie, les responsables de la plateforme PROGRES au niveau des départements, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licence et Master. Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le dimanche 14/04/2024 à 11h34. Environ 80% des responsables concernés ont répondu favorablement à notre invitation (voir procès-verbal de présence joint à ce rapport). Nous avons été informés en amont des absences dûment justifiées de Madame BETINA Sara Imène, responsable de la formation Licence Apiculture: responsable des productions apicoles (obligations pédagogiques), Madame ALATOU Hana, responsable de la formation Master Protection des écosystèmes (obligations familiales), Monsieur BENDJABALLAH Mohamed, chef de département adjoint chargé de la pédagogie (obligations familiales).

Les membres du conseil pédagogiques ont été informés en amont des points qui seraient développés lors de cette rencontre. L'ordre du jour a concerné les parties suivantes :

- 1- Rappel du calendrier des activités pédagogiques de l'année universitaire 2023-2024 adopté et validé par le vice rectorat chargé de la pédagogie de l'université Constantine 1 :** dates importantes, échéanciers et opérations à venir.
- 2- Bilan pédagogique du premier semestre de l'année universitaire 2023-2024**
 - 2-1-** Évaluation pédagogique du déroulement des enseignements prodigués durant le premier semestre (points forts, points faibles et recommandations),
 - 2-2-** Appréciation du déroulement des examens et des évaluations continues du premier semestre (points forts, points faibles et recommandations),
 - 2-3-** Délibérations de la session normale (appréciation des taux de réussites),
 - 2-4-** Programmation et finalisation des contrôles de rattrapage.
- 3- État d'avancement dans les enseignements du deuxième semestre :** résultat du suivi continu des activités pédagogiques par les instances pédagogiques et administratives, programmation de la deuxième session des comités pédagogiques, état d'avancement, appréciation de l'assiduité des étudiants, points forts, points faibles et recommandations, problèmes rencontrés, etc.
- 4- Suivi de la mise en place de l'Enseignement À Distance (EAD) :** le point sur le déroulement de l'enseignement en ligne pour les matières transversales et découvertes, et en hybride pour les matières fondamentales et méthodologiques ; état des lieux, interactivité des étudiants avec les activités pédagogiques proposées en ligne et problèmes rencontrés.
- 5- Suivi du dispositif de renforcement de la mise en place de l'enseignement en langue anglaise :** le point sur la mise en place d'un enseignement en langue anglaise au titre de l'année universitaire 2023-2024 pour les matières découvertes et transversales de la première année (L1) ; état des lieux et problèmes rencontrés. Préparatifs pour le renforcement et la consolidation de l'enseignement en langue anglaise au titre de la prochaine rentrée 2024-2025 pour la deuxième année (L2).

- 6- **État d'avancement dans la réalisation du mémoire de fin de cycle Master et Licence (PPE) :** résultat du suivi continu de cette opération par les instances pédagogiques et administratives, état d'avancement, problèmes rencontrés, programmation des soutenances (instructions et recommandations).
- 7- **Application de l'arrêté ministériel N°1275 du 27 septembre 2022 au niveau des formations Licence et Master de la faculté SNV :** état d'avancement des mémoires de fin de cycle Licence PPE et Master organisés sous la coupe du 1275 pour l'année universitaire en cours, bilan d'activité des commissions de suivi de l'innovation au niveau des départements, etc.
- 8- **Plateforme PROGRES**
 - 8-1- Changements de responsables pédagogiques,
 - 8-2- Création d'une fonctionnalité de recours instantané en ligne sur PROGRES,
 - 8-3- Affectations des enseignants et emplois du temps du S2 sur PROGRES,
 - 8-4- Annexes descriptives du diplôme sur PROGRES.
- 9- **Bilan des journées portes-ouvertes sur les spécialités de la faculté SNV**
- 10- **Organisation de la formation continue au niveau de la faculté SNV**
- 11- **Divers**

Monsieur le Doyen de la faculté a inauguré cette rencontre en souhaitant la bienvenue à l'audience, et en remerciant nos collègues responsables pédagogiques et administratifs présents à cette rencontre pour tous les efforts consentis au service de l'enseignement supérieur au sein de la faculté SNV. Il est important que tous ces efforts déployés sans cesse soient valorisés à leur juste valeur et de les mettre en avant pour assurer une meilleure visibilité pour notre faculté et ses différentes entités, particulièrement les laboratoires de recherche à travers l'organisation de manifestations scientifiques (séminaires et journées). Monsieur le Doyen a exposé par la suite les grandes lignes du projet d'établissement de la faculté SNV (transmis en amont par courriel) et a invité tous les membres du conseil pédagogique à le lire et à l'enrichir éventuellement avec des propositions. Ces orientations concernent la création de nouveaux départements et la proposition à l'avenir de formations professionnalisantes (Licence, Master, formations continues), en collaboration avec le secteur socio-économique, et qui sont meilleures en terme d'employabilité.

I- Rappel du calendrier des activités pédagogiques de l'année universitaire

Lors de cette rencontre, nous avons tenu à rappeler à l'audience le calendrier des activités pédagogiques de l'année universitaire 2023-2024, et qui a été validé par le conseil pédagogique de l'université Constantine 1 le mercredi 18/10/2023. Ce calendrier a été transmis en amont aux responsables pédagogiques et administratives de la faculté. Les activités restantes pour la finalisation de l'année en cours après la reprise des vacances de printemps sont résumées dans le tableau ci-après :

Date	Activité pédagogique
Samedi 06/04/2024 Au jeudi 23/05/2024	Enseignements du deuxième semestre (tous les niveaux) (partie 02) (7 semaines)
Jeudi 23/05/2024	Arrêt des cours du deuxième semestre ; à cette date, toutes les formations auront fait 15 semaines d'enseignements
Du samedi 25/05/2024 Au jeudi 06/06/2024	Tenue des examens de la session Normale du deuxième semestre
Du samedi 08/06/2024 Au jeudi 13/06/2024	Correction des copies d'examens, affichage des notes, consultation des copies d'examens, affichage des moyennes finales des matières, saisie des notes sur la plateforme PROGRES
Du samedi 15/06/2024 Au lundi 17/06/2024	Organisation des jurys de délibérations semestrielles (S2) et annuelles de la session Normale et affichage des résultats
Du mardi 18/06/2024 Au jeudi 22/06/2024	Réception des recours, convocation des jurys de délibérations pour l'étude des recours, affichage des PV de délibération S2 et annuels finaux après étude des recours
Du samedi 08/06/2024 Au jeudi 20/06/2024	Évaluation des mémoires de fin de cycle Master et Licence PPE
Du samedi 22/06/2024 Au jeudi 27/06/2024	Organisation des examens de rattrapage du deuxième semestre
Du samedi 29/06/2024 Au mercredi 03/07/2024	Organisation des jurys de délibérations semestrielles (S2) et annuelles de la session Rattrapage et affichage des résultats
Du samedi 04/07/2024 (au soir) Au samedi 07/09/2024 (matin)	Vacances d'été

Les responsables pédagogiques, conjointement avec les chefs de départements et leurs adjoints chargés de la pédagogie, sont priés de veiller au respect strict de ce calendrier et des échéances fixées. L'alignement sur ces dates est une condition requise pour la réussite de cette fin d'année.

II- Bilan pédagogique du premier semestre

Conformément au calendrier des activités pédagogiques confectionné selon les recommandations de la tutelle, les enseignements du premier semestre, étalés sur 14 semaines, se sont déroulés du samedi 23/09/2023 au jeudi 21/12/2023 (13 semaines), et du samedi 06/01/2024 au jeudi 11/01/2024 (1 semaine après les vacances d'hiver).

1. Évaluation pédagogique des enseignements du premier semestre

Suite à l'évaluation pédagogique préliminaire des enseignements du premier semestre lors du conseil pédagogique de la faculté SNV N°02 au titre de l'année universitaire 2023-2024 datant du dimanche 07/01/2024, il en ressort un bilan très positif répondant aux attentes de la communauté universitaire (étudiants, enseignants et responsables). Lors de cette évaluation des enseignements du S1, plusieurs points positifs ont été relevés :

- Un démarrage des enseignements du premier semestre dans les délais fixés par la tutelle (samedi 23/09/2023), ce qui nous a permis la réalisation des 14 semaines effectives d'enseignement durant lesquelles toutes les activités pédagogiques ont été accomplies.
- Couverture quasi parfaite des matières due au renforcement des équipes de formations en cette rentrée par un nombre conséquent de nouveaux enseignants.
- Un suivi régulier des activités pédagogiques par nos responsables pédagogiques et administratifs, ainsi que par les cellules mises en place au niveau de la faculté : cellule assurance qualité, cellule de suivi des EAD, cellule de suivi de la mise en place des enseignements en langue anglaise, etc.

En ce qui concerne les points négatifs rapportés par les équipes de formations dans les procès-verbaux des comités pédagogiques, la plus grande préoccupation des enseignants reste sans doute le manque d'assiduité des étudiants qui a pris de l'ampleur, particulièrement durant les 6 dernières semaines du semestre. D'autres points négatifs ont été rapportés : manque de coordination dans la programmation des travaux pratiques et ateliers au niveau des laboratoires de pédagogie, problèmes liés à l'utilisation des data-show (particulièrement pour les séances de 08h et de 15h30 en dehors du bloc des sciences), ainsi que des problèmes de logistique liés aux locaux pédagogiques au niveau des salles de cours dans le campus Tedjini Haddam (chauffage, vitres cassées non réparées, absence de rideaux), mais surtout au niveau du bloc des lettres où les salles affectées à la biologie se trouvent un état lamentable.

2. Appréciation du déroulement des examens et des évaluations continues

Les examens de la session Normale du premier semestre se sont déroulés du samedi 13/01/2024 au jeudi 25/01/2024. À notre connaissance, ces évaluations se sont déroulées dans de très bonnes conditions. **Aucun problème majeur n'a été signalé.** De plus, après la finalisation de cette session d'examens, les étudiants concernés par les contrôles de remplacement, ceux ayant dûment justifié leur absence dans les délais que prévoit la réglementation en vigueur, ont été identifiés pour chaque matière et chaque parcours. Une liste nominative a été établie et transmise aux chefs de départements et aux enseignants concernés. Cela a grandement facilité la gestion et le suivi des contrôles de remplacement. Ces évaluations ont été finalisées le jeudi 01/02/2024. En effet, les délibérations de la session normale ne peuvent être tenues qu'après l'organisation de tous les contrôles de remplacement pour tous les étudiants concernés. Il est à préciser que pour le premier semestre, nous avons dû gérer l'organisation de 437 examens, dont 67 (15,33%) ont été réalisés en hors-série avant la date du samedi 13/01/2024. Ces évaluations sont au nombre de 140 en Licence et de 297 en Master. Ces examens ont concerné un total de 5254 étudiants : 3748 en Licence et 1506 en Master.

	Hors-Série	Samedi 13/01/2024	Dimanche 14/01/2024	Lundi 15/01/2024	Mardi 16/01/2024	Mercredi 17/01/2024	Jeudi 18/01/2024	Samedi 20/01/2024	Dimanche 21/01/2024	Lundi 22/01/2024	Mardi 23/01/2024	Mercredi 24/01/2024	Jeudi 25/01/2024	Samedi 27/01/2024	
Biochimie-Biologie Cellulaire et Moléculaire	12	3	5	3	3	2	4	7	2	3	4	3	4	5	60
Biologie Animale	22	4	6	7	5	7	6	5	7	5	5	5	6	7	97
Biologie Appliquée	11	0	7	4	6	4	5	9	5	8	5	8	7	0	79
Biologie Végétale et Écologie	17	4	11	3	12	3	12	8	4	10	3	7	8	8	129
Microbiologie	5	4	4	4	4	4	4	5	4	3	4	3	6	0	54
Tronc Commun de Biologie	0	2	0	4	1	0	2	0	3	0	3	0	3	0	18
	67	17	33	25	31	20	33	34	25	29	24	26	34	20	437

Il est important de mentionner le travail colossal accompli par la cellule chargée de la gestion des dettes au niveau de notre faculté, et qui a permis d'abord de recenser tous les étudiants admis avec des dettes de la première année à la deuxième année et de la deuxième année à la troisième année Licence, et de gérer par la suite l'organisation des examens de ces étudiants en collaboration avec les responsables administratifs du tronc commun de Biologie.

3. Délibérations de la session normale

Après la finalisation des examens du premier semestre le samedi 27/01/2024, et durant la semaine du samedi 27/01/2024 au jeudi 01/02/2024, se sont déroulées les opérations de correction des copies d'examens, affichage des notes, consultation des copies d'examens, affichage des moyennes finales des matières, saisie des notes sur la plateforme PROGRES. Toutes les notes (contrôles continus et examens) ont été saisies au plus tard le samedi 03/02/2024. Durant la semaine du dimanche 04 au jeudi 08/02/2024, les équipes de formations ont procédé à l'organisation des réunions des jurys de délibérations semestrielles (S1) de la session Normale et de l'affichage des résultats. S'en est suivi la réception des recours, la convocation des jurys de délibérations pour l'étude de ces recours, ainsi que l'affichage des PV de délibération S1 finaux après étude des recours. En dépit d'un léger retard accusé pour certaines spécialités, toutes ces opérations ont été finalisées le mardi 13/02/2024. **À notre connaissance, aucun problème majeur concernant la tenue des délibérations n'a été rapporté.**

4. Programmation et finalisation des contrôles de rattrapage

La programmation des contrôles de rattrapage du premier semestre s'est faite immédiatement après l'affichage des résultats finaux (post-recours) des délibérations de la session normale du premier semestre. Initialement prévus tous les samedis et les horaires libres, néanmoins, hormis le tronc commun de Biologie (L1 et L2) qui a de gros effectifs (obligation de synchronisation avec le campus central), pour les spécialités Licence et Master, la planification des contrôles de rattrapage a été laissée à l'appréciation des chefs des départements en concertation avec leurs responsables pédagogiques, à condition de finaliser tous les rattrapages avant les vacances de printemps (jeudi 21/03/2024). Nos responsables ont été priés de programmer en priorité les contrôles de rattrapages pour les formations Master 2 et de les finaliser, de préférence, dans les deux semaines qui suivent les délibérations. Sachant que le nombre des étudiants qui sont concernés est très réduit, cela ne posera aucun problème d'organisation. Cette démarche permettra à l'étudiant concerné de finaliser rapidement les rattrapages pour se focaliser sur son travail de mémoire de fin de cycle. **À notre connaissance, et avant le départ en vacances de printemps, tous les contrôles de rattrapage ont été finalisés dans de bonnes conditions, et ce selon une programmation qui a satisfait à la fois les étudiants et les enseignants. À notre connaissance, aucun problème majeur n'a été rapporté.**

III- État d'avancement dans les enseignements du deuxième semestre

Dans le cadre du suivi régulier de l'état d'avancement dans les enseignements du deuxième semestre, et en prévision de la tenue de la deuxième session des comités pédagogiques pour ce semestre (du dimanche 14 au jeudi 18/04/2024), nous avons saisi les responsables pédagogiques avant le départ en vacances de printemps afin de préciser les informations suivantes :

- **Nombre de semaines d'enseignements effectives du deuxième semestre :** en tenant compte du fait qu'officiellement, pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024, le démarrage des enseignements a été donné pour le samedi 27/01/2024, ce qui fait 8 semaines jusqu'au 21/03/2024,
- **Appréciation globale en pourcentage (%) par spécialité de l'état d'avancement des enseignements du deuxième semestre :** nous avons opté pour une appréciation arrêtée au 21/03/2024, et ce sachant que la semaine du samedi 06 au jeudi 11/04/2024, après les vacances de printemps, sera pour l'essentiel non utilisée sachant qu'elle coïncide avec la fête de l'Aïd El-Fitr.

Les données rapportées indiquent que pratiquement toutes les équipes de formation ont réalisé entre 6 et 7 semaines effectives d'enseignement avant le départ en vacances de printemps, et que le taux global de de l'état d'avancement des enseignements du deuxième semestre par spécialité dépassent les 50% (entre 50 et 60%). Ces données laissent entrevoir une finalisation des activités pédagogiques du semestre dans les délais impartis, et ce sachant que l'arrêt officiel des cours est prévu pour le jeudi 23/05/2024.

Nous avons précisé à nos collègues responsables pédagogiques et administratifs, la stratégie de l'équipe Domaine SNV concernant la programmation des comités pédagogiques. Il nous paraît évident que pour assurer un suivi correct du déroulement des activités pédagogiques, nous devons organiser 3 sessions des comités pédagogiques pour chaque semestre : la première pour s'assurer le démarrage correct des enseignements, la deuxième à mi-parcours pour apprécier l'état d'avancement, et une troisième et dernière, à la fin du semestre, pour s'assurer de la finalisation des enseignements et la programmation des évaluations. Néanmoins, le chef de département, en concertation avec le responsable pédagogique, a toute la latitude pour provoquer la tenue de réunions à titre exceptionnel (en dehors de ces trois sessions) si besoin.

Pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024, sachant que les enseignements s'étalent sur 15 semaines (du samedi 27/01/2024 au jeudi 21/03/2024, et du samedi 06/04/2024 au jeudi 23/05/2024), et après la programmation de la première session des comités pédagogiques du 10 au 15/02/2024, tenant compte du fait que les sessions des comités pédagogiques doivent être régulièrement espacées sur la durée du semestre (toutes les 5 semaines environ), nous avons proposé des dates pour la tenue de la deuxième et troisième session :

- 2^{ème} session ; du dimanche 14 au jeudi 18/04/2024,
- 3^{ème} session ; du dimanche 19 au jeudi 23/05/2024.

Après la lecture des procès-verbaux de la première et deuxième session des comités pédagogiques, plusieurs points redondants ont été évoqués :

- L'état d'avancement rapporté par les équipes de formation dans les procès-verbaux de la deuxième session des comités pédagogiques est extrêmement satisfaisant. Toutes les activités pédagogiques peuvent être achevées avant l'arrêt officiel des cours le 23/05/2023. Il est possible même de programmer quelques examens en hors-série.
- Le niveau d'assiduité des étudiants varie de moyen à faible pour la majorité des formations (de 30 à 70%).
- Le niveau d'interactivité des étudiants avec les EAD varie également de moyen à très faible pour la majorité des formations (de 10 à 70%). Des étudiants pour quelques formations ont demandé des séances de consolidation en présentiel pour les matières transversales enseignées exclusivement en ligne.
- L'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) et Master se déroule normalement. Aucun problème majeur n'a été rapporté. Les équipes de formation ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à la période d'évaluation fixée du samedi 08/06/2024 au jeudi 20/06/2024, assez courte, et que celle-ci coïncide avec les fêtes de l'Aïd El-Adha.
- Des problèmes liés aux locaux pédagogiques ont été rapportés : salles de cours du campus Tedjini Haddam (absence de rideaux, bruit insupportable dans les couloirs), bloc des lettres, bloc des sciences (amphi 2, 5, 6, 13 et 14).

Au final, pour le socle commun L1, les trois socles communs L2, les 14 spécialités Licences et 20 spécialités Master que compte la faculté SNV, nous avons reçu jusqu'à la date de tenue de ce conseil pédagogique, les procès-verbaux, pour ce deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024, **de 70 rencontres ; 34 en Licence et 36 en Master.**

**Synthèse des réunions des équipes de formations des parcours Licences et Master de la faculté SNV
Deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024**

I- Parcours Licence : 14 parcours

Filière	Parcours Licence	Nombre réunions	1 ^{ère} session du 10 au 15/02/2024	2 ^{ème} session du 14 au 18/04/2024	3 ^{ème} session du 19 au 23/05/2024
	Sciences de la Nature et de la Vie (Socle commun L1) *	01	Jeudi 29/02/2024		
Sciences Biologiques	Sciences Biologiques (Socle commun L2) *	01	Jeudi 29/02/2024		
	Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	02	Mardi 13/02/2024	Dimanche 07/04/2024	
	Biochimie	02	Dimanche 11/02/2024	Mercredi 17/04/2024	
	Bioinformatique	02	Jeudi 08/02/2024	Mardi 16/04/2024	
	Biologie Cellulaire et Moléculaire	02	Mardi 13/02/2024	Mercredi 17/04/2024	
	Biologie et Physiologie Végétale	02	Mardi 30/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Entomologie	02	Mercredi 31/01/2024	Mardi 16/04/2024	
	Génétique *	00			
	Immunologie	02	Lundi 05/02/2024	Samedi 09/03/2024	
	Microbiologie	02	Mardi 13/02/2024	Mardi 16/04/2024	
	Toxicologie	02	Lundi 12/02/2024	Lundi 15/04/2024	
Biotechnologies	Biotechnologies (Socle commun L2) *	01	Jeudi 29/02/2024		
	Biotechnologie et Génomique Végétale	02	Mardi 30/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Biotechnologie Microbienne	02	Mercredi 07/02/2024	Lundi 15/04/2024	
Écologie et Environnement	Écologie et Environnement (Socle commun L2) *	01	Jeudi 29/02/2024		
	Écologie et Environnement	02	Lundi 29/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P) (L1)	02	Dimanche 28/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P) (L2)	02	Dimanche 28/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P) (L3)	02	Dimanche 28/01/2024	Lundi 15/04/2024	
		34	19	15	

* Équipes de formation ayant tenus la deuxième session des comités pédagogiques, mais n'ont pas encore envoyés le procès-verbal de la rencontre.

II- Parcours Master : 20 parcours

Filière	Parcours Master	Nombre réunions	1 ^{ère} session du 10 au 15/02/2024	2 ^{ème} session du 14 au 18/04/2024	3 ^{ème} session du 19 au 23/05/2024
Sciences Biologiques	Biochimie	02	Mercredi 14/02/2024	Mercredi 17/04/2024	
	Biochimie Appliquée *	01	Mercredi 14/02/2024		
	Biodiversité et physiologie végétale	02	Lundi 05/02/2024	Lundi 15/04/2024	
	Biologie et contrôle des populations d'insectes	02	Mercredi 31/01/2024	Mardi 16/04/2024	
	Biologie et physiologie de la reproduction	02	Jeudi 01/02/2024	Lundi 15/04/2024	
	Biologie moléculaire des microorganismes	02	Dimanche 18/02/2024	Mercredi 17/04/2024	
	Génétique	02	Mercredi 14/02/2024	Mercredi 17/04/2024	
	Immunologie moléculaire cellulaire	02	Lundi 05/02/2024	Samedi 09/03/2024	
	Microbiologie appliquée *	01	Mercredi 21/02/2024		
	Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	02	Mercredi 07/02/2024	Lundi 15/04/2024	
	Physiologie cellulaire et physiopathologie	02	Mardi 13/02/2024	Mercredi 17/04/2024	
	Toxicologie *	01	Lundi 12/02/2024		
Biotechnologies	Bio-informatique	02	Jeudi 08/02/2024	Lundi 15/04/2024	
	Biotechnologie et contrôle qualité (P)	02	Mercredi 07/02/2024	Dimanche 14/04/2024	
	Biotechnologie et génomique végétale	02	Mardi 30/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Mycologie et biotechnologie fongique	02	Lundi 19/02/2024	Lundi 15/04/2024	
	Biotechnologie et biothérapie	02	Jeudi 08/02/2024	Lundi 15/04/2024	
Écologie et Environnement	Écologie fondamentale et appliquée	02	Lundi 29/01/2024	Lundi 15/04/2024	
	Écologie microbienne *	01	Mercredi 21/02/2024		
	Protection des écosystèmes	02	Mardi 06/02/2024	Mardi 16/04/2024	
		36	20	16	

(P) : Professionnalisante

(م) : مهني

* Équipes de formation ayant tenus la deuxième session des comités pédagogiques, mais n'ont pas encore envoyés le procès-verbal de la rencontre.

IV- Suivi de la mise en place de l'Enseignement À Distance (EAD)

Selon les recommandations de la tutelle, et en concertation avec les enseignants et équipes de formation, nous avons mis en place dès le début du premier semestre un enseignement exclusivement en ligne pour les unités découvertes et transversales, et hybride, avec des parties dispensées en ligne, pour les matières des unités d'enseignement fondamentales et méthodologiques, et ce au niveau de toutes les formations de la faculté SNV. Afin de s'assurer de la réussite de ce dispositif d'enseignement en EAD, nous avons mis en place une procédure de suivi continue des différentes opérations qui s'y rapportent :

- Afin d'assurer un déroulement correct des EAD au niveau de notre faculté, il est d'abord indispensable de s'assurer que tous nos étudiants régulièrement inscrits disposent d'un compte telum fonctionnel, disposant d'un identifiant et d'un mot de passe corrects leur permettant d'accéder aux contenus pédagogiques dans les espaces appropriés.
- Nous nous sommes assurés que des espaces opérationnels sur la plateforme telum existent pour toutes les matières enseignées dans la spécialité correspondante, et que chaque enseignant responsable de la matière dispose d'un accès au contenu de sa matière sur le telum.
- Nous avons demandé lors des comités pédagogiques de faire une évaluation continue de l'interactivité des étudiants avec les activités pédagogiques proposées en ligne, et de relever les problèmes rencontrés par nos étudiants et enseignants afin de les prendre en charge.

Nous avons demandé à nos responsables pédagogiques lors des réunions périodiques avec leurs équipes de formation de faire le point de situation concernant la mise en place de l'EAD des matières découvertes et transversales. Hormis quelques problèmes techniques récurrents liés à l'utilisation de la plateforme, surtout en ce qui concerne l'accessibilité des étudiants au Moodle en utilisant leurs identifiants et mots de passe, les enseignements se sont déroulés sans encombre. Nos enseignants et étudiants adhèrent de plus en plus à ce dispositif. Néanmoins, le point faible qui nous a été rapporté régulièrement par les enseignants de ces matières est le manque de l'interactivité des étudiants sur la plateforme avec le contenu pédagogique proposé.

V- Suivi de la mise en place de l'enseignement en langue anglaise

Conformément aux recommandations de la tutelle, nous avons procédé à la mise en place d'un enseignement en langue anglaise au titre de l'année universitaire 2023-2024 pour les matières découvertes et transversales de la première année (L1). En amont de la mise en place d'un tel dispositif, plusieurs rencontres de coordination ont été tenues avec les enseignants responsables de ces matières, ainsi que la cellule de suivi mise en place à cet effet. Pour rappel, les matières concernées par ce dispositif au niveau de la faculté SNV sont précisées dans le tableau ci-après.

	Filière	Niveau	Semestre	UE	Matière
Socle commun Sciences de la Nature et de la Vie	/	L1	S1	UED	Méthode de Travail et Terminologie 1
				UET	Histoire Universelle des Sciences Biologiques
			S2	UED	Sciences de la vie et impacts socio-économiques
				UET	Méthode de Travail et Terminologie 2
Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P) (FRN)	Écologie et environnement	L1	S1	UET	Renforcement des compétences linguistiques en anglais
				UET	Renforcement des compétences linguistiques pour la communication
			S2	UET	Anglais professionnel 1
				UET	Initiation à la communication

Il est important de rappeler à chaque occasion l'importance primordiale qu'accorde l'état algérien, représenté par notre ministère de tutelle, à l'enseignement en langue anglaise au niveau des établissements de l'enseignement supérieur. Cette importance se fait fortement ressentir à travers les diverses correspondances que nous avons reçues, dont la dernière en date, émanant de la CRUEst (326/CRUEST/2024), et datant du jeudi 14 mars 2024, qui met l'accent sur le renforcement et la consolidation de l'enseignement en langue anglaise au titre de la prochaine rentrée 2024/2025.

Selon ladite correspondance, et dans le cadre de la poursuite et la continuité de la mise en place progressive de l'utilisation de la langue anglaise pour les enseignements, son renforcement et sa consolidation, il nous a été demandé de prendre toutes les mesures pour étendre ces dispositions aux enseignements de deuxième année au titre de l'année universitaire 2024/2025. De même qu'il est demandé de prévoir, dans les emplois du temps, les espaces qui permettent aux étudiants de renforcer leurs capacités pour la pratique de la langue anglaise. Pour précision, les matières de deuxième année concernées par ce dispositif au niveau de la faculté SNV sont précisées dans le tableau ci-après. Les chefs des départements concernés ont été priés d'amorcer les préparatifs pour mettre en place ce dispositif dans les meilleurs délais.

	Filière	Niveau	Semestre	UE	Matière	
Socle commun Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences biologiques Biotechnologies	L2	S3	UED	Environnement et Développement Durable	
				UET	Éthique et Déontologie universitaire	
			S4	UED	Écologie générale	
				UET	Outils informatiques	
	Écologie et environnement		S3	UED	Physiologie végétale	
				UET	Éthique et déontologie universitaire	
			S4	UED	Pédologie	
				UET	Outils informatiques	
	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P) (FRN)	Écologie et environnement	L2	S3	UET	Anglais professionnel 2
						Communication orale
Initiation à la gestion et la création d'entreprise						
S2			UET	Anglais professionnel 3		
				Communication écrite		
				Approfondissement à la gestion et la création d'entreprise		

VI- État d'avancement dans la réalisation des mémoires de fin de cycle

Après s'être assuré de la répartition de tous les étudiants concernés sur les encadrants disponibles, après s'être attelés à la mise en place d'une fiche d'encadrement standardisée et homogénéisée pour chaque parcours comportant plusieurs informations (répartition des étudiants sur les encadrants, les thématiques de recherches proposées par chaque encadrant, ainsi que les modalités de réalisation du mémoire), après avoir accusé réception de toutes les fiches d'encadrement pour les formations concernées (03 parcours Licence et 20 parcours Master), et après avoir demandé aux responsables pédagogiques de faire un suivi régulier de cette opération lors des réunions avec leurs équipes de formations, après réception et lecture des procès-verbaux des comités pédagogiques, sur cette base, et à notre connaissance, aucun problème majeur n'a été rapporté. Les taux d'avancement indiqués dans ces procès-verbaux oscillent entre 50 et 60%.

Après une mise au point faite avant le départ en vacances d'hiver, nous avons rappelé à toute l'audience que nous avons à gérer pour cette année universitaire en cours l'encadrement de 59 projets PPE Licence (pour 143 étudiants) et de 322 mémoires de fin de cycle Master (pour 677 étudiants). Pour rappel, l'évaluation des mémoires de fin de cycle Master et Licence PPE se fera du samedi 08 au jeudi 20/06/2024.

VII- Application de l'arrêté ministériel N°1275 du 27 septembre 2022

Suite à la correspondance de Monsieur le vice-recteur chargé de la pédagogie du 27 septembre 2023 portant sur la continuité dans la promotion de l'application de l'arrêté 1275, et à l'orientation des projets de fin d'études vers l'arrêté 1275 en vue de la construction des startups, nous avons procédé tout au long du premier semestre, en concertation avec les équipes de formation, à la mise en place d'un récapitulatif regroupant toutes les données concernant les Mémoires de Master et projets PPE Licence réalisés au niveau de la faculté SNV sous la coupe du 1275 au titre de l'année universitaire 2023-2024. Ces données ont été complétées et diffusées le jeudi 07/12/2023.

Au niveau de la faculté SNV, et au titre de l'année universitaire 2023-2024, nous avons sous la coupe du 1275 au total 55 projets impliquant 108 étudiants : 19 projets PPE Licence, répartis sur 3 spécialités, et impliquant 34 étudiants, et 36 projets de fin de cycle Master, répartis sur 14 spécialités et impliquant 74 étudiants. Ce qui fait que pour cette année universitaire, 11,18% des mémoires de Master et 32,20% des projets PPE Licence sont réalisés sous la coupe du 1275. Les données détaillées sont étalées dans les tableaux ci-après.

**Bilan de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) par spécialité
au titre de l'année universitaire 2023-2024**

Filière	Parcours Licence (PPE)	Nombre de mémoires à encadrer	Réception de la fiche d'encadrement	Nombre de mémoires sous le format « un diplôme, une startup »	% format « un diplôme, une startup » par formation
Sciences Biologiques	Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	7	Oui	7	100%
	Bioinformatique	18	Oui	0	/
Biotechnologies	Biotechnologie et Génomique Végétale	18	Oui	1	5,56%
Écologie et Environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P)	16	Oui	11	68,75%
		59	4 Sur 4	19	
				% format « un diplôme, une startup »	32,20%

Bilan de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Master par spécialité au titre de l'année universitaire 2023-2024

Filière	Parcours Master	Nombre de mémoires à encadrer	Réception de la fiche d'encadrement	Nombre de mémoires sous le format « un diplôme, une startup »	% format « un diplôme, une startup » par formation	Nombre d'encadrants externes par formation	% d'encadrants externes par formation
Sciences Biologiques	Biochimie	21	Oui *	3	14,29%	2	9,52%
	Biochimie Appliquée	26	Oui *	6	23,08%	7	26,92%
	Biodiversité et physiologie végétale	28	Oui	4	14,29%	1	3,57%
	Biologie et contrôle des populations d'insectes	14	Oui	2	14,29%	2	14,29%
	Biologie et physiologie de la reproduction	22	Oui	3	13,64%	1	4,55%
	Biologie moléculaire des microorganismes	17	Oui	2	11,76%	0	/
	Génétique	22	Oui	2	9,09%	3	13,64%
	Immunologie moléculaire cellulaire	18	Oui	0	/	0	/
	Microbiologie appliquée	19	Oui	3	15,79%	2	10,53%

	Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	10	Oui	0	/	1	10,00%
	Physiologie cellulaire et physiopathologie	16	Oui	2	12,50%	0	/
	Toxicologie	20	Oui	2	10,00%	5	25,00%
Biotechnologies	Bio-informatique	14	Oui *	2	14,29%	2	14,29%
	Biotechnologie et contrôle qualité (P)	11	Oui	1	9,09%	1	9,09%
	Biotechnologie et génomique végétale	10	Oui	0	/	3	30,00%
	Mycologie et biotechnologie fongique	13	Oui	0	/	4	30,77%
	Biotechnologie et biothérapie	11	Oui	0	/	3	27,27%
Écologie et Environnement	Écologie fondamentale et appliquée	14	Oui	3	21,43%	1	7,14%
	Écologie microbienne	7	Oui	0	/	0	/
	Protection des écosystèmes	9	Oui	1	11,11%	0	/
		322	20 sur 20	36		38	11,80%
		% format « un diplôme, une startup »		11,18%			

* Fiche d'encadrement incomplète. Manque précision des thématiques pour quelques mémoires.

Suite à l'information transmise par l'incubateur de l'université Constantine 1 et rapportée par Dr BENKAHOUL Malika, la responsable au niveau de la faculté SNV du dispositif d'application de l'arrêté N°1275, il est à préciser que pour les mémoires de fin de cycle réalisés sous la coupe du 1275, il y aura 2 soutenances : une soutenance classique avec un jury classique (composé de membres de l'équipe de formation) pour évaluer le travail des étudiants et octroyer une note qui servira au classement des étudiants et la confection des relevés de notes, annexes et diplômes. La deuxième soutenance, avec les représentants du CATI, de l'incubateur et du partenaire socio-économique, se fera pour évaluer le projet (BMC, l'étude du marché, brevet, etc.).

L'équipe Domaine SNV a accueilli ces dispositions avec soulagement, car croyant que cela va nous faciliter le travail (pour les responsables pédagogiques et administratifs), et nous permettra la confection des classements des différentes promotions, ainsi que la remise, dans les délais impartis, avec les autres étudiants réalisant des mémoires classiques, des relevés de notes, annexes et diplômes pour les étudiants réalisant des mémoires de fin de cycle réalisés sous la coupe du 1275. Cela nous permettra de mieux gérer la fin de l'année et d'éviter de rencontrer les problèmes que nous avons connus l'année passée.

Il est important de préciser encore à cette occasion que l'accompagnement des étudiants qui réalisent un mémoire de fin de cycle sous la coupe de l'arrêté N°1275 incombe en premier aux commissions de coordination et de suivi de l'innovation installées au sein de la faculté SNV (une par département, et une centralisée au niveau de la faculté). Comme cela a été précisé dans le conseil pédagogique de la faculté N°02 datant du dimanche 07/01/2024, et suite à des problèmes relevés l'année passée concernant le fonctionnement de ces entités, et en concertation avec les responsables administratifs, nous avons procédé à la restructuration de ces entités. Après cela, et pour assurer une diffusion correcte de l'information et une parfaite coordination entre responsables pédagogiques, administratifs et encadrants d'une part, et membres des cellules chargées de l'application de l'arrêté N°1275 au niveau la faculté des sciences de la nature et de la vie d'autre part, nous avons établi, et par la suite diffuser, un répertoire électronique des membres de ces cellules chargées du suivi de l'application de l'arrêté N°1275 au niveau la faculté. La nouvelle composante ainsi que les coordonnés (numéro de téléphone et adresse électronique professionnelle) des membres de ces entités sont présentés dans le tableau ci-après.

N°	Nom	Prénom	Département	Formation	Numéro de téléphone	Adresse mail professionnelle
1	DEHIMAT	Laid	Faculté	Doyen	0775592409	l.dehimat@umc.edu.dz
2	MEDJROUBI	Mohamed Larbi	Faculté	Vice-doyen en charge de la pédagogie	0773646967	medjroubi-m@umc.edu.dz
3	REZGOUN	Mohamed Larbi	Faculté	Responsable du Domaine SNV	0553452185	rezgoune.mohamed.larbi@umc.edu.dz
4	KASSAH LAOUAR	Mounia	Faculté	CDE		mounia.kassahlaouar@umc.edu.dz
5	BENKAHOUL	Malika	Faculté	1275	0670167816	benkahoul.malika@umc.edu.dz
6	MELIANI	Aziz	Faculté	BLEU	0698913020	aziz.meliani@umc.edu.dz
7	BETINA	Sara Imene	Faculté	CATI	0672393083	saraimene.betina@umc.edu.dz
8	BOUDMAGH	Alaoueddine	Microbiologie	CDE	0672084435	allaoueddine.boudemagh@umc.edu.dz
9	BENKAHOUL	Malika	Microbiologie	1275	0670167816	benkahoul.malika@umc.edu.dz
10	BOUFERCHA	Oumeima	Microbiologie	BLEU	0778505691	boufercha.oumeima@umc.edu.dz
11	ZERMANE	Ferial	Microbiologie	CATI	0541400263	feriel.zermane@umc.edu.dz
12	ZEGHDAR	Moufida	BBCM	CDE		moufida.zeghdar@umc.edu.dz
13	KASSAH LAOUAR	Mounia	BBCM	1275		mounia.kassahlaouar@umc.edu.dz
14	MOUSSAOUI	Samira	BBCM	BLEU		samira-moussaoui@umc.edu.dz
15	GUENDOOUZ	Assia	BBCM	CATI		assia.guendouze@umc.edu.dz

16	BETAICHE	Insaf	Biologie Appliquée	CDE		
17	HALMI	Sihem	Biologie Appliquée	1275	0792806792	halmi.sihem@umc.edu.dz
18	NEMOUCHI	Sara	Biologie Appliquée	BLEU		nemouchi.sara@umc.edu.dz
19	DJELID	Hadjer	Biologie Appliquée	CATI		hadjer.djelid@umc.edu.dz
20	MESSOUDI	Saber	Biologie Animale	CDE	0781637632	saber.messaoudi@umc.edu.dz
21	CHAIB	Aoutef	Biologie Animale	1275	0774517345	aouatef.chaib@umc.edu.dz
22	ZIDOUNE	Housna	Biologie Animale	BLEU		housna.zidoune@umc.edu.dz
23	BETINA	Sara Imene	Biologie Animale	CATI	0672393083	saraimene.betina@umc.edu.dz
24	ALATOU	Hana	Écologie et Environnement	CDE	0697135227	hana.alatou@umc.edu.dz
25	CHERITI	Oumnia	Écologie et Environnement	1275	0540431195	oumnya.cheriti@umc.edu.dz
26	MELIANI	Aziz	Écologie et Environnement	BLEU	0698913020	aziz.meliani@umc.edu.dz
27	SAHLI	Leila	Écologie et Environnement	CATI	0554137351	sahli.leila@umc.edu.dz
28	AOUAIDJIA	Naouel	Biologie Végétale	CDE	0664052745	nawelaouaidjia@umc.edu.dz
29	BOUCHARREB	Radia	Biologie Végétale	1275	0559138098	radia.bouchareb@umc.edu.dz
30	CHAABNA	Naila	Biologie Végétale	BLEU	0775158923	naila.chaabna@umc.edu.dz
31	BOULACEL	Mouad	Biologie Végétale	CATI	0551874618	mouad.boulacel@umc.edu.dz
32	ARFA	Azddine Mohamed	Tronc commun de Biologie	CDE	0553830954	azzedine.mohamed.touffik.arfa@umc.edu.dz

33	ZEHANI	Lamia	Tronc commun de Biologie	1275		lamia.zehani@umc.edu.dz
34	TARTOUGA	Maya Abir	Tronc commun de Biologie	BLEU	0662953396	mayaabir.tartouga@umc.edu.dz
35	BENSOUILAH	Fatima Zohra	Tronc commun de Biologie	CATI	0791986522	fatima-zohra.bensouilah@umc.edu.dz

Une évaluation des projets inscrits sous la coupe du 1275 a eu lieu le dimanche 03/03/2024. Monsieur le Doyen a inauguré cette séance de travail par un mot d'encouragement adressé aux étudiants et encadrants concernés. L'évaluation des travaux s'est étalée de 9h30 jusqu'à 16h30 au niveau de la salle de visioconférence et de la salle des conférences devant deux jurys, composés de :

- Dr AIB, Directeur de l'incubateur de l'université Frères Mentouri - Constantine 1,
- Dr BOUHALOUF Habiba, responsable du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) de l'université Frères Mentouri - Constantine 1,
- Dr MOURI Fouzia, responsable du Centre de Développement d'Entrepreneuriat (CDE) de l'université Frères Mentouri - Constantine 1,
- Dr BENKAHOUL Malika, responsable du suivi du 1275 au niveau de la faculté SNV,
- Dr KASSAH LAOUAR Mounia, responsable du CDE au niveau de la faculté SNV,
- Pr SAHLI Leila, responsable du CATI au niveau de la faculté SNV.

Avant le passage devant les membres de la commission, les projets de fin de cycle Master sous la coupe du 1275 ont été répartis, tenant compte de la thématique de recherche abordée, en six groupes. Cette répartition est précisée dans le tableau ci-après.

Thématique	Nombre de projets
Agroalimentaire	11
Molécules bioactives	04
Médicale, thérapeutique et pharmaceutique	11
Cosmétologie	03
Nouvelles technologies	03
Environnement et autres	08

Tous les sujets proposés ont été jugés comme étant intéressants par la commission et sont donc acceptés. Sachant que :

- Une fois le prototype prêt, l'étudiant peut postuler pour avoir le LABEL devant une commission à Alger qui lui ouvrira la porte vers une start up,
- Pour le brevet, l'originalité de l'idée du projet sera vérifiée par le CATI.

À titre d'information pour tout étudiant et encadrant engagé dans un mémoire sous la coupe du 1275, nous avons transmis en amont de cette journée d'évaluation les liens vers les bases de recherche brevets : INAPI : (Base Brevets/Marques/Modèles publiés de l'Office Algérien), PATENTSCOPE : (Base OMPI), ESPACE NET : (Base OEB), Google Patent et INPI (Base Brevets de l'Office Français), et ce pour leur permettre de vérifier si l'idée proposée dans le projet du mémoire est brevetable.

- INAPI : <http://e-services.inapi.org/SITE/?Rub=Boip>
- PATENTSCOPE (Base OMPI): <https://patentscope.wipo.int/search/fr/search.jsf>
- ESPACE NET (Base OEB) : https://worldwide.espacenet.com/?locale=fr_EP
- Google Patent : <https://patents.google.com/>
- INPI : <https://bases-brevets.inpi.fr/fr/accueil.html>

VIII- Plateforme PROGRES

8-1- Changements de responsables pédagogiques

Au courant du deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024, l'équipe domaine SNV a dû faire face à des changements de responsables pédagogiques. Afin de régulariser ces changements sur la plateforme PROGRES, nous avons demandé au responsable de cette plateforme au niveau de l'université Constantine 1 d'attribuer des rôles de gestionnaires pédagogiques et de gestionnaires des examens et délibérations aux responsables nouvellement désignés, et par la même occasion, de supprimer ces rôles aux responsables sortants.

Nouveaux responsables (rôles à attribuer)						
N°	Nom	Prénom	Département	Filière	Niveau	Formation
01	BOUZID	Salha	Biologie Végétale	Biotechnologies	Licence	Biotechnologie et Génomique Végétale
02	BOUCHARB	Radia	Biologie Végétale	Sciences Biologiques	Master	Biologie et physiologie de la reproduction
03	HALMI	Sihem	Biologie Appliquée	Biotechnologies	Master	Biotechnologie et biothérapie

Ex-responsables (rôles à supprimer)						
N°	Nom	Prénom	Département	Filière	Niveau	Formation
01	MOULEF	Adra	Biologie Végétale	Biotechnologies	Licence	Biotechnologie et Génomique Végétale
02	AOUAIDJIA	Nawel	Biologie Végétale	Sciences Biologiques	Master	Biologie et physiologie de la reproduction
03	GHORRI	Sana	Biologie Appliquée	Biotechnologies	Master	Biotechnologie et biothérapie

Il est à signaler que le poste de responsable pédagogique de la filière Biotechnologies qui a été occupé par Monsieur KELLOU Kamel est actuellement vacant. Monsieur le Doyen en concertation avec les chefs des départements ont été priés de prendre en charge ce changement dans les meilleurs délais.

Profitant de cette rencontre, nous avons donné une information importante concernant la plateforme PROGRES. Il est important de ne pas générer la délibération après rattrapage du premier semestre, et ce même pour le niveau M2, avant la fin de l'année. En effet, il y'a une mise à jour sur la plateforme PROGRES qui empêche cela et qui fait que le PV de délibération après rattrapage du premier semestre ne pourra être généré qu'après avoir intégré les notes du deuxième semestre, de générer la délibération semestrielle du deuxième semestre (même pour le niveau Master 2 en intégrant les notes des mémoires de fin de cycle Master), et de générer par la suite la délibération annuelle globale.

8-2- Création d'une fonctionnalité de recours instantané en ligne sur PROGRES

Dans un autre registre, nous avons reçu le 09/02/2024 la correspondance N°32 de la Direction Générale des Enseignements et de la Formation (DGEF) datant du 08 février 2024, qui nous informe de la création pour l'étudiant d'une fonctionnalité de recours instantané en ligne sur la plateforme PROGRES (WEBETU). Selon cette note, chaque enseignant responsable de matière est invité à entrer sur la plateforme PROGRES, de vérifier s'il y'a un recours concernant la note d'examen de la matière dont il a la charge, en suivant les étapes indiquées dans cette correspondance, et de répondre par la suite à un éventuel recours, et ce impérativement avant le jeudi 15 février 2024.

Sachant qu'un responsable pédagogique ou administratif ne peut pas répondre à ces recours via la plateforme (ils ne peuvent que consulter le nombre de recours et de recours non traités), nous avons diffusé cette information en urgence à tous nos enseignants responsables de matières, et nous les avons incités à consulter leurs comptes sur PROGRES pour voir s'ils ont un recours.

Nous avons attiré l'attention de nos collègues que même si les opérations de délibérations et de traitement des recours ont été finalisées avant l'avènement de cette note et la création de cette nouvelle fonctionnalité, cela n'empêchera pas un étudiant de faire un recours sur la plateforme PROGRES WEBETU, et que tout recours déposé devra être traité avant jeudi 15/02/2024. Dans le cas contraire, ça va apparaître au niveau de la plateforme PROGRES comme étant « recours non traité » et ce même si l'étudiant n'est pas dans son droit et que le recours est complètement infondé.

Cette fonctionnalité de recours en ligne a été étendue par la suite aux notes des contrôles continus selon les mêmes modalités que pour les notes de l'examen : correspondance N°36/DGEF/2024 datant du 21/02/2024.

8-3- Affectations des enseignants et emplois du temps du S2 sur PROGRES

Dans le respect des directives de la correspondance N°84 du secrétariat général du MESRS datant du 14 février 2024, concernant l'inclusion des charges pédagogiques des enseignants (affectations et emplois du temps) sur la plateforme PROGRES, les chefs des départements adjoints chargés de la pédagogie, sur instructions de Monsieur le vice-recteur chargé de la pédagogie, ont été chargés de finaliser cette opération au plus tard le jeudi 22 mars 2024. À notre connaissance, cette opération a été finalisée et chaque enseignant pourra consulter son emploi du temps avec les séances, horaires et locaux pour lesquels il est affecté à titre de ce deuxième semestre de l'année universitaire 2023-2024.

8-4- Annexes descriptives du diplôme sur PROGRES

L'équipe de la cellule PROGRES a lancé l'opération de la création des annexes descriptives des diplômes générées par la plateforme PROGRES au niveau de la faculté SNV. Cette opération a été lancée à titre d'essai au niveau de plusieurs départements et a été couronnée de succès. En mon nom et celui du staff administratif et pédagogique de la faculté SNV, nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements au responsable de la cellule PROGRES, ainsi qu'aux chefs de départements adjoints chargés de la pédagogie, et ce pour tous les efforts déployés afin de réussir cette opération qui nous a fait défaut depuis plusieurs années.

À présent, nous espérons généraliser cette opération au niveau de tous les parcours Licence et Master de notre faculté. Cela nous permettra un gain de temps énorme pour établir les diplômes de fin de cycle et facilitera grandement cette opération. Dans ce sens, les responsables pédagogiques et administratifs seront contactés prochainement par la cellule PROGRES pour des instructions dans ce sens. Prière de les suivre attentivement pour arriver au résultat escompté. Nous accordons une très haute importance à la réussite de cette opération.

Sur la même lancée, nous espérons arriver pour cette année universitaire à ce que les classements des étudiants soient établis exclusivement sur la plateforme PROGRES. D'autant plus que le problème qui a entravé longtemps cette démarche a été solutionné. En effet, la cellule PROGRES a réussi à assainir complètement la situation pédagogique des étudiants inscrits en tronc commun de Biologie (L1 et L2).

IX- Bilan des journées portes-ouvertes sur les spécialités de la faculté SNV

Comme nous avons l'habitude de faire chaque année, et afin de guider nos étudiants de première et deuxième année du tronc commun de biologie dans leurs choix de la filière (L1 vers L2) ou de la spécialité Licence (L2 vers L3), notre faculté a organisé du dimanche 11 au jeudi 15 février 2024, des journées portes-ouvertes sur les spécialités Licence et Master existantes. Suite au succès de l'année passée, nous avons opté également cette année pour la tenue de stands animés au niveau du hall du bloc des sciences avec distribution de dépliants et favorisé autant que possible un travail de proximité et un contact direct responsable pédagogique / étudiant (plus efficace et plus productif).

Les chefs de départements et adjoints chargés de la pédagogie, en concertation avec responsables pédagogiques, ont établi un planning de rotation des responsables pédagogiques. Chaque département a fourni le nom de deux responsables pédagogiques pour chaque créneau. En parallèle à notre présence au niveau des stands, Monsieur le Doyen a organisé et présenté des conférences auprès du public cible de cette opération durant la semaine allant dimanche 11 au jeudi 15 février 2024.

À cette occasion, en mon nom et celui des responsables administratifs de la faculté SNV, je réitère mes plus vifs remerciements aux responsables pédagogiques de notre faculté qui ont grandement contribué à la réussite de l'édition de cette année des journées portes-ouvertes. Nous avons pu répondre à de nombreuses questions posées par nos étudiants, nous avons pu lever l'ambiguïté sur de nombreux points d'ombres, nous avons pu corriger de nombreuses idées reçues, et le plus important ; avoir des discussions animées en toute franchise et simplicité sur les opportunités, les débouchés professionnels et les perspectives d'avenir en termes d'employabilité qu'offre chaque parcours.

X- Organisation de la formation continue au niveau de la faculté SNV

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel N°03 du 23 janvier 2023 précisant les conditions et modalités d'organisation de la formation continue dans les établissements universitaires, le mardi 20 février 2024, Monsieur le Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie, lors d'un conseil de coordination regroupant tous les chefs de départements et leurs adjoints chargés de la pédagogie, a supervisé l'installation de la Commission de la Formation Continue (CFC) de la faculté SNV. Cette démarche s'inscrit dans la perspective de développer une stratégie pour attirer diverses institutions du milieu économique et social de l'université à s'engager dans ce type de formation. Il s'agit là de mettre en place les mécanismes pour commencer à présenter des offres de formation adaptées aux trois types de formation proposés dans la décision :

1. Formation continue certifiante,
2. Formation continue qualifiante,
3. Formation continue sous forme de formations courtes.

Nom et prénom	Désignation
DEHIMAT Laid	Doyen de la faculté
REZGOUN Mohamed Larbi	Responsable pédagogique du domaine SNV
MEDJROUBI Mohamed Larbi	Vice-doyen chargé de la pédagogie
NECIB Youcef	Chef de département - BBCM
NOUADRI Taher	Adjoint chargé de la pédagogie - BBCM
MADACI Brahim	Chef de département - Biologie Animale
BENDJABALLAH Mohamed	Adjoint chargé de la pédagogie - Biologie Animale
KACEMCHAOUICHE Noredine	Chef de département - Biologie Appliquée
GHERBOUDJ Amira	Adjoint chargé de la pédagogie - Biologie Appliquée
BAZRI Kamel Eddine	Chef de département - Écologie et Environnement
GHORRI Sana	Chef de département - Biologie Végétale
MADI Aicha	Adjoint chargé de la pédagogie - Biologie Végétale
ABDELAZIZ Ouidad	Chef de département - Microbiologie
MEGHNOUS Ouissem	Adjoint chargé de la pédagogie - Microbiologie
HAROUNI Sofiane	Chef de département - Tronc Commun
BOUANIMBA Nour	Adjoint chargé de la pédagogie - Tronc Commun
BETINA Sara Imene	Enseignant responsable du suivi de la formation
BAHRI Laid	Enseignant responsable du suivi de la formation

Les offres de formations professionnalisantes à proposer prochainement par la faculté SNV sont deux licences professionnalisantes :

- Prévention, sécurité, santé et environnement,
- Aménagement des espaces verts.

Les offres de formations proposées dans le cadre de la formation continue sont du type « formation continue sous forme de session courte durée » sont au nombre de quatre :

- Apiculture - Gestion de production apicole,
- Élevage d'animaux d'expérimentation (rats et souris de laboratoire),
- Aménagement des espaces verts,
- Biologie Moléculaire et Cellulaire.

XI- Divers

- Suite à une réunion restreinte avec Monsieur le Doyen de la faculté SNV qui s'est tenue le mercredi 21 février 2024, nous avons discuté de la maquette des offres de formation Licence et Master de la faculté SNV et son adéquation avec les nouvelles recommandations de la tutelle en matière de formation universitaire, de formation professionnalisante et de formation continue. En tenant compte du nombre et de la diversité des offres de formation habilitées actuellement en cours au niveau de notre faculté : 14 formations Licence (dont deux professionnalisantes ; 14%) et 20 formations Master (dont deux professionnalisantes ; 10%), nous sommes très loin des attentes de la tutelle, et de l'établissement en termes de formation universitaire (l'esprit de la professionnalisation). Dans ce sens, il a été décidé que toute proposition d'une nouvelle offre de formation Licence et Master devrait être une formation professionnalisante en collaboration avec le secteur socio-économique dont la collaboration sera attestée par des conventions bien établies entre les deux parties. Aucune proposition d'offre de formation académique ne sera acceptée.
- Monsieur le Doyen a mis en avant les activités des clubs scientifiques de la faculté SNV qui donnent à chaque occasion une très bonne image de la faculté SNV. En effet, ces clubs brillent régulièrement et répondent toujours présents lors d'occasions et de manifestations organisées par notre faculté ou notre université, et dont la dernière en date été à l'occasion de la journée du 16 avril.

Lors de cette manifestation, les activités présentées par nos clubs scientifiques au niveau du hall du bloc des lettres ont connu un franc succès et ont reçu un accueil très favorable. Afin d'encourager davantage ces jeunes étudiants dynamiques, nos collègues responsables pédagogiques et administratifs ont été priés de fournir toute l'aide et le soutien à ces clubs scientifiques.

La séance a été levée à 11h54...

**Le responsable du domaine SNV
Pr REZGOUN Mohamed Larbi**

**Le Doyen de la faculté SNV
Pr DEHIMAT Laid**





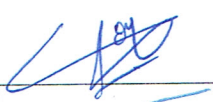

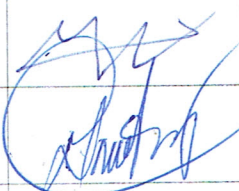
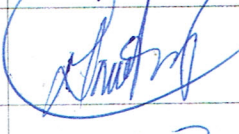
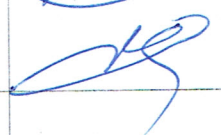
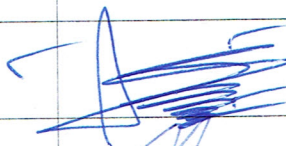



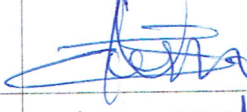
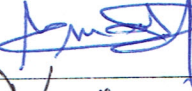
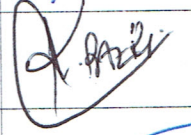
**Le vice-doyen chargé de la pédagogie
Dr MEDJROUBI Mohamed Larbi**

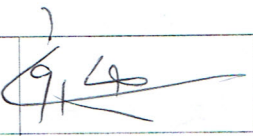





Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques
Conseil Pédagogique N°03 de la faculté SNV (jeudi 18/04/2024)

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
DEHIAAT LAID	Doyen de la Faculté SNV	
MEDJROUBI MED LARBI	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	
REZGOUN Mohamed Larbi	Domaine SNV	
	Filière Biotechnologies	
ARFA AMI	Filière Écologie et Environnement	
BOULOUDJ.R	Filière Sciences Biologiques	
	Licence Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	
MOKRANI El Hassan	Licence Biochimie	
	Licence Bioinformatique	
Dahmani Dalhia Doris	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	
Djerani Aissa	Licence Biologie et Physiologie Végétale	
BOUZID Salha	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
Zitouni Hind	Licence Biotechnologie Microbienne	
MELIANI Azizy	Licence Écologie et Environnement	

BRAHIM BOUJAB Hayette	Licence Entomologie	
BAZRI Kamel-eddine	Licence Gestion durable, traitement et valorisation déchets (P)	
BOUDOUANE Mouna	Licence Génétique	
MECHATI Chahinez	Licence Immunologie	
<hr/>	Licence Microbiologie	<hr/>
BOUBEKRI NASSIMA	Licence Toxicologie	
<hr/>	Master Biochimie	<hr/>
<hr/>	Master Biochimie Appliquée	<hr/>
<hr/>	Master Biodiversité et physiologie végétale	<hr/>
GHERBOUDJ OUISSEM	Master Bio-informatique	
CHAIB Anates	Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	
BOUCHENB Ladis	Master Biologie et physiologie de la reproduction	
A. DAFFRI	Master Biologie moléculaire des microorganismes	
HAMI sihem	Master Biotechnologie et biothérapie	
NEUMANDI Sara	Master Biotechnologie et contrôle qualité (P)	
<hr/>	Master Biotechnologie et génomique végétale	<hr/>
<hr/>	Master Écologie fondamentale et appliquée	<hr/>
<hr/>	Master Écologie microbienne	<hr/>
BECHKRI Sakina	Master Génétique	

ARIBI Bouthayna	Master Immunologie moléculaire cellulaire	
CHABBI Rabah	Master Microbiologie appliquée	
HARFALLAH Besma	Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	
MEZIANI MERIEM	Master Mycologie et biotechnologie fongique	
OUNIS Leyla	Master Physiologie cellulaire et physiopathologie	
<hr/>	Master Protection des écosystèmes	<hr/>
ZAMA Djamel	Master Toxicologie	
NECIB Youcef	Chef de département Biochimie-BCM	
NOUADRI Tahar	Adjoint en charge de la pédagogie Biochimie-BCM	
MADACI Boudham	Chef de département Biologie Animale	
<hr/>	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Animale	<hr/>
KACEM CHAOUCHE Nouredine	Chef de département Biologie Appliquée	
Amira GHERBOUS	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Appliquée	
ABDECDJIB Gurde	Chef de département Microbiologie	
HEGHANOUS Dusssem	Adjoint en charge de la pédagogie Microbiologie	
GHERRI Souda	Chef de département Biologie Végétale	
MADI AICHA	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Végétale	
BAZELI Kamel-eddine	Chef de département d'Écologie et environnement	
<hr/>	Adjoint en charge de la pédagogie d'Écologie et environnement	<hr/>

Harami Sphère	Chef de département du tronc commun de Biologie	
BOUAMIMBA AMUR	Adjoint en charge de la pédagogie tronc commun de Biologie	
NADDAI BRAHM	chef de sépt de Biologie Aude	
BOUHALLA Yacine	S. G.	
BOUSSALIA AYOUB	chef de personnel.	

Constantine le 18/04/2024

Le responsable du Domaine SNV

رزقون محمد المرابي
مسؤول ميدان التكوين
ع . ط . ح